

## Plan de cours

COURS : **Philosophie III : Éthique et politique**

PROGRAMME : FORMATION GÉNÉRALE

DISCIPLINE : PHILOSOPHIE

Pondération : Théorie : 3 heures | Pratique : 0 | Étude personnelle : 3 heures

PROFESSEURE	Bureau	☎ poste	✉
<b>FLORENCE MENNESSIER</b>	<b>C-185</b>	<b>5259</b>	<a href="mailto:florence.menessier@cegepmontpetit.ca">florence.menessier@cegepmontpetit.ca</a>

### PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM		LONGUEUIL :12H A 13H			ENA 11H-12H
PM	LONGUEUIL:15H à 16H			ENA 14H-15H	

COORDONNATRICE DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste
MARTINE BÉLAND	C – 185	3375

## ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF MINISTÉRIEL

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.
3. Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'étude de l'élève.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.

## PRESENTATION DU COURS

### *LA PLACE DE LA PHILOSOPHIE DANS LA FORMATION GÉNÉRALE*

Les trois cours obligatoires de philosophie visent à cultiver la capacité de réflexion et de jugement des étudiant·e·s. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui privilégie une démarche posant la question du sens de l'existence et de la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche donc, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie, à susciter le désir de se questionner et d'argumenter de façon méthodique et rigoureuse. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres philosophiques dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

### *LE COURS DE PHILOSOPHIE CE*

Ce troisième et dernier cours s'organise autour de tensions entre l'éthique et le politique. Le point de départ du cours se situe dans l'horizon du relativisme des valeurs de notre époque, et pose, dans un contexte de crise certaine de la métaphysique, la question de la recherche de voies nouvelles vers l'universel. La dimension éthique du cours se trouve notamment dans l'exploration du rapport de la singularité individuelle à l'universalité normative, alors que la dimension politique se trouve dans l'exploration du vivre-ensemble comme exigence constitutive de l'individu, comme responsabilité, comme devoir, comme champ de la liberté.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PROBLÉMATIQUE

« Juger est une importante activité – sinon la plus importante, en laquelle ce partager-le-monde-avec-autrui se produit. »

H. Arendt, *La Crise de la culture*<sup>1</sup>

### PROBLÉMATIQUE :

#### QUE CHOISIT CELUI QUI RENONCE À L'EXERCICE DU JUGEMENT MORAL ?

Si l'éthique se définit comme une réflexion philosophique fondamentale qui examine les valeurs, les normes et les devoirs et définit *ce qui doit être*, il revient à chacun de vivre l'expérience éthique. Celle-ci ne peut se déléguer. Chacun dans sa vie doit décider pour lui ; qui mieux que moi sait ce que je dois faire ? Mais que se passe-t-il lorsque la personne concernée par la décision voit son sens moral paralysé ? Dans quelles conditions le jugement moral peut-il se trouver empêché, voire interdit ? Qu'est-ce qui peut brouiller la capacité à distinguer des vérités morales, et à agir selon ces vérités ? Comment comprendre la facilité des êtres humains à entrer dans le mal ?

Juger se décline comme un acte. L'acte de juger (du grec *Krinéin*, même racine que « critique ») constitue l'acte de séparer, de distinguer les plans et de décomposer ce qui se donne immédiatement. Et selon une perspective dérivée de *l'Organon* d'Aristote, juger est une opération par laquelle un sujet se relie à un prédicat, il effectue donc un travail de liaison, comme l'on dit que le chat est noir : il s'agit d'attribuer le prédicat « noir » au sujet « le chat », de relier les deux. Ce jugement est dit vrai lorsqu'il correspond avec le réel (si le chat est effectivement noir, et non blanc ou roux).

1- Dans le roman philosophique *La Chute*, Albert Camus va « fabriquer un portrait qui est celui de tous et de personne<sup>2</sup> », se positionnant en moraliste, et accablant l'humanité. Paradoxalement, ce que l'humanité détesterait le plus, c'est d'être jugée : « Il a le cœur moderne, c'est-à-dire qu'il ne peut supporter d'être jugé. Il se dépêche donc de faire son propre portrait, mais c'est pour mieux juger les autres<sup>3</sup> ». Alors que les apparences et tous les codes de la société maintenaient l'avocat parisien Jean-Baptiste Clamence dans les hauteurs brillantes du succès, les notions de jugement et de responsabilité seront au cœur de ce roman philosophique (dans un langage contemporain, on pourrait relever son effort quasiment insensible de transparence) dans la mesure où le héros s'acharne impitoyablement à saisir lucidement ses intentions. Masques et préjugés s'interposent. Il ne suffit pas non plus de s'accuser sombrement pour bien juger de soi, ou plus généralement de l'Homme. Pourtant, à l'image d'un Socrate qui éveille et délivre les athéniens de leur pensée, Clamence purge le lecteur des opinions toutes faites, qui empêchent de se voir en suggérant que nous savons et nous nous connaissons évidemment. Mais nous ne

<sup>1</sup> Hannah ARENDT, *La Crise de la culture*, Gallimard, « Folio Essais », 1972, p. 283

<sup>2</sup> Albert CAMUS, *La Chute*, Gallimard, 1956, p. 145

<sup>3</sup> Albert CAMUS, *La Chute*. Citation extraite du prière d'insérer figurant dans la première édition (et non reprise ensuite).

voulons ni nous voir, ni savoir, et nous préférons nous maintenir dans des images fallacieuses de nous-mêmes afin d'échapper non seulement au jugement des autres mais à son propre regard. Dans ce soliloque, autrui ne joue qu'un rôle mineur, une fonction de miroir. Jamais l'interlocuteur de Clamence n'a réellement la parole. Or est-il suffisant, pour agir éthiquement d'être en accord avec soi-même ? Clamence semble ici incapable de penser à la place de qui que ce soit d'autre, ou de voir exister autrui dans la mesure réelle de son altérité ; or « c'est d'un accord potentiel avec autrui que le jugement tire sa validité spécifique<sup>4</sup> ». Les actions apparemment vertueuses de Clamence au début du roman ne visaient curieusement que lui-même, ce qui le voue (et jusqu'à la fin du roman, jusque dans sa vie même, autrui est nié ou instrumentalisé) à l'inanité et au désespoir.

2- C'est une chose, d'une part, qu'un individu, noyé dans le vertige stérile de son narcissisme, puisse éprouver une terrible impuissance à *faire un geste pour autrui*, et c'en est une autre de se demander comment toute une génération a pu succomber à la folie nazie, d'autre part. « Ce qui caractérisait Eichmann<sup>5</sup>, ce n'était pas de la stupidité, mais une curieuse et authentique inaptitude à penser » et à penser notamment *du point de vue d'autrui*, déclare la philosophe et politologue Hannah Arendt, qui couvre alors son procès, instruit à Jérusalem en 1961. Eichmann obéissait aux ordres, se conformait aux normes de la bonne société de son époque. Et sur le banc des accusés il n'apparaît ni comme un monstre, ni comme un fanatique. Mais il ne parle que par clichés. Il ne s'approprie pas ce qu'il dit. Comment un homme ordinaire peut-il savoir, sentir qu'il fait le mal si l'ordre auquel il obéit est prescrit par une autorité qui prétend agir au nom du bien ? Quel rapport à soi, quel rapport aux autres développer pour parvenir à se percevoir non pas comme un rouage, mais dans son autonomie et se fier à sa capacité à juger par soi-même ? Car, écrit Arendt, « dans la plupart des organisations criminelles, ce sont les petits rouages qui commettent effectivement les grands crimes ». D'où vient le mal sinon d'une absence de présence à soi, d'une incapacité à penser par soi-même, d'une incapacité à assumer sa liberté ? Eichmann semble privé de la conscience de ses actes ; il se définit avant tout comme un *agent* qui exécute avec zèle ses missions, il ne s'acquitte que de ce qu'une autorité lui demande, passivement. Ce faisant, Arendt montre le problème qui dérive de toute obéissance : l'obéissance « soutient » les normes totalitaires. Le totalitarisme ne pourrait perdurer ou grandir sans cette soumission des individus, sans cette passivité qui pousse les individus à *ne rien faire* face à la détresse des victimes. Autrement dit, selon le mot d'Hannah Arendt, *penser* « peut empêcher des catastrophes » et cette activité devient un devoir, éthique et politique.

3- Ce basculement brutal des normes sous le IIIème Reich doit nous servir d'avertissement, et rien ne peut nous assurer très tranquillement que nous aurions agi différemment dans un contexte où les autres sont eux-mêmes dans l'inaction, nous autorisant en tant que sujet à *vouloir croire* que rien d'anormal ne se passe. Qu'est-ce qui peut conduire à inhiber l'impulsion à agir ? La multiplication des règles dans l'espace public peut-elle, d'autre part, légitimement remplacer l'exercice du jugement ? Les questions portant sur la finalité constituent par excellence le champ éthique. L'activité de juger apparaîtra donc comme un devoir, nécessaire

<sup>4</sup> Hannah ARENDT, *La Crise de la culture*, Gallimard, « Folio Essais », 1972, p. 281

<sup>5</sup> Otto Adolf Eichmann (1906-1962) était un ancien dirigeant du bureau IV-B-4 de l'Office central de sécurité du IIIème Reich de l'Allemagne nazie. Il est notamment chargé de la logistique concernant les « affaires juives » afin d'organiser la déportation de centaines de milliers de personnes de confession juive vers les camps de concentration et d'extermination.

afin de s'extraire du conformisme, de l'état de sujétion, de « l'état de minorité », selon le philosophe des Lumières Emmanuel Kant que nous étudierons en fin de session. L'homme ne serait-il pas lui-même responsable de son état ? Les automatismes et l'obéissance semblent avec le temps devenus une seconde nature, déposédant l'être humain de lui-même. Mais est-ce la capacité de penser qui est en cause, ou le courage de se servir de son entendement ? Comment être *le sujet* et non *le jouet* mécanique de sa propre existence ? Qu'est-ce que bien délibérer ?<sup>6</sup> Kant distinguera l'usage public de l'usage privé, et évoquera le cas d'un officier qui *doit*, dans l'exercice de sa fonction, obéir aux ordres qui lui sont donnés, mais *qui peut juger* et critiquer, dans un écrit ou de toute autre manière, une erreur de commandement.

4- Car la servitude, non seulement subie par les êtres humains, durerait-elle si longtemps si les hommes au fond n'y consentaient pas ? Quel bonheur, ou quelle forme de bonheur, y trouvent-ils ? Le roman philosophique *Le Meilleur des mondes*, de A. Huxley, (qui sera lu en toute autonomie à la maison tout au long de la session), outre le plaisir que sa lecture procure, servira d'illustration à notre analyse des sociétés totalitaires et de certains concepts parmi lesquels celui de conditionnement, d'obéissance, d'absence d'instinct, d'absence de doute et d'inconfort, d'absence de désir autre que consumériste, mais aussi de conscience de soi et d'altérité, de désobéissance, des conditions sociales permettant de lire et comprendre Shakespeare, et du rôle des affects profonds dans le processus de pensée.

Ce cours se veut donc une incursion dans les questions éthiques et politiques qui concernent universellement tous les membres d'une société. Dans quelles conditions le jugement moral peut-il se trouver empêché ? La philosophie veut déverrouiller ce passage, et accompagner, éveiller ou fortifier l'exercice du jugement. C'est ce fil directeur, ici évoqué dans ses grandes lignes, qui guidera nos réflexions cette session.

\*

---

<sup>6</sup> Aristote, *Éthique à Nicomaque*, chap. VI

## PLANIFICATION DU COURS.

Semaines 1 à 5 : ALBERT CAMUS, *LA CHUTE*.

Semaines 6 à 11 : HANNAH ARENDT, *RESPONSABILITÉ ET JUGEMENT*.

Semaines 12 à 14 : EMMANUEL KANT, *QU'EST-CE QUE LES LUMIÈRES ?*

Semaine 15 : EXAMEN FINAL.

## MATÉRIEL REQUIS pour assister au cours

Veillez vous procurer à la Coop dès qu'ils seront disponibles les ouvrages suivants :

1-Albert Camus, *La Chute*, Gallimard, Folio, 1956.

2- Hannah Arendt, *Responsabilité et Jugement*, Petite bibliothèque Payot, « Classiques », 2005.

3- Aldous Huxley, *Le Meilleur des Mondes*, Pocket, « Best », 2017

**Notez qu'une copie du texte de Kant *Qu'est-ce que les Lumières ?* vous sera distribuée en classe.**

Veillez vous procurer un cahier (ou des feuilles libres rangées dans un cartable) afin de prendre des notes.

## ÉVALUATIONS :

### A) Travaux et examens seront corrigés en fonction des critères suivants :

- Capacité à conceptualiser et problématiser la question posée.
- La justesse des explications présentées et la fidélité à la pensée de ou des auteurs étudiés
- La clarté de l'expression écrite des idées
- La logique de l'enchaînement des idées
- L'assimilation que reflète le caractère personnel (ou *style*) de l'expression des idées
- La qualité (valeur et pertinence) de la réflexion exprimée.

### B) Il y a quatre évaluations prévues pour cette session :

1 - Un premier **travail d'explication de texte**, portant sur le texte de Camus, à faire à la maison, comportant environ 800 mots, vaudra pour **20% de la note finale**. Il sera à remettre à la **5<sup>ème</sup> semaine**.

2 - Un deuxième travail, qui consistera en une dissertation d'environ 900 mots, portera sur l'analyse des textes d'Hannah Arendt. Ce deuxième travail vaudra pour **30%** de la note finale. Il est prévu pour la **9<sup>ème</sup> semaine**.

3 - Un test de lecture aura lieu en classe, sur le texte de Aldous Huxley, *Le Meilleur des mondes*. Il vaudra pour **15% de la note finale** et aura lieu à la **13<sup>ème</sup> semaine**.

4 - Enfin, **un examen final**, sera réalisé en classe lors du **dernier cours**, à la **quinzième semaine**.

Le sujet de cet examen tiendra compte de toute la réflexion amorcée depuis le début de la session. Il s'agira **d'une dissertation** et cet exercice nécessitera de parvenir à faire des liens entre les différentes œuvres étudiées. Cet examen vaudra pour **35%** de la note finale.

Toutes les dates de remise seront **confirmées en classe par le professeur**, la marche effective du cours pouvant toujours entraîner des modifications de calendrier.

Il est important que vous **conserviez les copies de tous vos travaux et examens**. Si vous deviez faire une demande de révision de notes, ces documents vous seraient indispensables

La note de passage d'un cours est de **60 %**.

\*

## ***EXIGENCES PÉDAGOGIQUES***

### **(1) LECTURE DES TEXTES À L'ÉTUDE**

La lecture est obligatoire : elle permet à l'étudiant.e de s'approprier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. La prise de notes ne peut remplacer la lecture des textes.

### **(2) REMISE DES TRAVAUX ET PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS**

**A)** Le département de philosophie a adopté les *principes* suivants :

- 1) Tout travail doit être **remis à temps**. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente préalable avec le professeur.
- 2) Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant retardataire.
- 3) Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser un *maximum* raisonnable.  
Ce maximum est fixé comme suit : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail ; b) au total : 10 % de la note du travail.

**B)** Aucune reprise ne sera accordée si un étudiant est absent au moment d'un examen ou de toute autre évaluation en classe, à moins, bien sûr, de raisons graves ou *d'entente préalable* avec le professeur.

### **(3) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX**

**Tout travail ou examen** doit être rédigé proprement, sans taches ni ratures excessives, à l'ordinateur (à double interligne), sinon à l'encre. Il est remis sur des feuilles de grandeur standard ; il est «broché» s'il a plus d'une page.

Avant d'être remis, il a nécessairement **été relu**.

Un travail brouillon sera mal accueilli et probablement à recommencer ; dans le cas d'un examen, il n'y a pas de seconde chance.

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Aides à la recherche »** des centres de documentation du Collège.

<http://bibli.cegepmontpetit.ca/wp-content/uploads/sites/60/2015/01/Normes-de-presentation-2012-05.pdf>

#### (4) **QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE**

La qualité du français est indissociable de l'exposition claire des idées.

Pour trouver le sens philosophique d'un mot, il est fortement recommandé de se référer non à un dictionnaire usuel mais à un dictionnaire philosophique (voir la section « Bibliographie » du présent plan de cours).

Conformément à la politique du Collège, chaque département «détermine les exigences requises quant à la qualité du français des travaux présentés par les étudiants».

Le Département de philosophie a fixé à **10%** de la note de chaque travail la pondération accordée à la qualité du français. Un nombre de fautes excessif entraînera la note 0 à cette rubrique.

#### (5) **PLAGIAT**

Le plagiat est formellement interdit.

Mentionnons qu'un travail est taxé de plagiat aussitôt que, **en totalité ou en partie**, il n'a pas été rédigé par l'étudiant lui-même.

Plagiat = 0 pour toutes les personnes impliquées.

#### (6) **PARTICIPATION AUX COURS**

Il est attendu de l'étudiant qu'il soit un étudiant.

On prendra par ailleurs note de la politique du département de philosophie quant à l'**absence répétée des étudiants**:

- 1) Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur, qui l'avisera des conséquences possibles de sa(ses) prochaine(s) absence(s).
- 2) Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.
- 3) En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

*Cette politique a reçu, comme le prévoit la PIEA, l'approbation de la direction des études.*



## (7) TÉLÉPHONES ET AUTRES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe. L'étudiant.e utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

## (8) BIBLIOGRAPHIE

CANTO-SPERBER, Monique, (dir.) *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, PUF, 1996.

JACOB, André, (dir.) *Encyclopédie philosophique universelle*, P.U.F, 1989-1992.

LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F., 1962

BRÉHIER, Émile, *Histoire de la philosophie* (7 vol.), PUF, 1931 (1<sup>ère</sup> édition).

CHATELET, François, (dir.), *La philosophie* (4 vol.) Belgique, Marabout, 1979

CAMUS, Albert, *La Chute*, Gallimard, (1956), « Folio », 1972, édition de mars 2017

CAMUS, Albert, *Le Mythe de Sisyphe*, Gallimard, « Folio Essais », 1985

*Albert Camus*, Collectif, Herne, Paris, 2013

SALAS, Denis, *Albert Camus : La Juste révolte*, Éditions Michalon, « Le bien commun », 2002

LEVI-VALENSI, Jacqueline, *La Chute d'Albert Camus*, Gallimard, « Foliothèque », 1996

MATTEI, Jean-François, *Comprendre Camus*, Max Milo, 2013

ARENDT, Hannah, *Responsabilité et jugement*, Payot, « Petite bibliothèque Payot », 2005

ARENDT, Hannah, *Les Origines du totalitarisme*, suivi d'*Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, « Quarto », 2002

ARENDT, Hannah, *La Crise de la culture*, Gallimard, « Folio Essais », 1972 (Deuxième partie)

KRISTEVA, Julia, *Le Génie féminin, 1. Hannah Arendt*, Gallimard, « Folio Essais », 2003

MILGRAM, Stanley, *La Soumission à l'autorité*, Paris, Calmann-Lévy, 1980

FREUD, Sigmund, *Psychologie des foules et analyse du moi*, (1921), Payot, « Petite bibliothèque Payot », 2012

MALHERBE, Jean-François, *Déjouer l'interdit de penser, Essais d'éthique critique*, Liber, 2005

DIET, Emmanuel, « De culpabilité en responsabilité », in *La Responsabilité, La condition de notre humanité*, dir. par Monette VACQUIN, Éditions Autrement, « Nos valeurs », 2009

TERESTCHENKO, Michel, *Un si fragile vernis d'humanité. Banalité du mal, banalité du bien*, La Découverte, « Poche », 2007

KANT, Emmanuel, *Qu'est-ce que les Lumières ?* Commenté par MUGLIONI, J.-M., Hatier, 2015

KANT, Emmanuel, *La Philosophie de l'histoire (Opuscules)*, Trad. de S. Piobetta, DENOËL/GONTHIER, 1980

KANT, Emmanuel, *Métaphysique des mœurs*, Garnier Flammarion, 1993.

CLAVIER-LEQUAN-RAULET-TOSEL-BOURIAU, *La Philosophie de Kant*, PUF, 2003

MUGLIONI, J.-M., *Qu'est-ce que l'homme ?* PUF, « Questions », 1993

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, Aristote, Garnier Flammarion, 2004, Chap.VI, « Prudence/Sagacité »

HUXLEY, Aldous, *Le Meilleur des Mondes*, Pocket, « Best », 2017

---

## POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : [www.college-em.qc.ca](http://www.college-em.qc.ca). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

Bonne session à tous !

\*